



15

ANS DE PROJETS
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

20

SYMBIOSES PARTICIPANTES



15

RÉGIONS DU QUÉBEC

Synergie Québec

Une communauté active

50

ANIMATEURS ET ANIMATRICES
RÉPARTIS AU QUÉBEC



1

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE



56

HISTOIRES À SUCCÈS POUR
VOUS INSPIRER

MÉMOIRE

Investir dans la transition vers l'économie circulaire

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires
en vue du budget 2025-2026.

SYNERGIE
Québec

FÉVRIER 2025

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement du Québec mise sur le déploiement de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire en dotant le plan de mise en œuvre 2025-2028 d'un budget significatif et cohérent avec l'ampleur de la tâche à accomplir.

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement du Québec s'appuie sur le réseau d'expérience de praticiens en économie circulaire que constitue la Communauté Synergie Québec en investissant 15 M\$ sur cinq ans, entre 2025 et 2030, afin d'assurer la pérennité des postes des soixante conseiller.es pour l'accompagnement des entreprises et territoires dans leur transition vers l'économie circulaire.

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement du Québec facilite la mise en place de conditions favorables à la transition vers l'économie circulaire en soutenant stratégiquement et financièrement les entreprises d'économie sociale qui jouent un rôle clef dans cette nouvelle économie.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement du Québec reconnaisse l'importance de la mesure et des indicateurs dans l'atteinte des cibles nationales en termes de développement durable et d'économie circulaire par l'octroi d'un financement de 2,5 M\$ sur cinq ans, entre 2025 et 2030, pour la production d'indicateurs d'impact annuels de la Communauté Synergie Québec.

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement du Québec reconnaisse le caractère stratégique de l'économie circulaire pour le déploiement d'une économie résiliente dans un contexte de raréfaction des ressources et d'instabilité politique en soutenant à hauteur de 5 M\$ sur cinq ans, de 2025 à 2030, la Communauté Synergie Québec pour le développement et la livraison de formations aux instances de première ligne en développement économique ainsi qu'aux paliers local et supralocal.

RECOMMANDATION 6

Que le gouvernement du Québec évite les doublages de services en créant des réseaux de soutien parallèles, à l'instar du réseau de conseillers du Fonds Écoleader dont le mandat d'accompagnement des entreprises peut être porté par un réseau déjà établi, soit la Communauté Synergie Québec.

INTRODUCTION

Au Québec, des cadres sont en place pour guider le développement de la province sur la voie de la durabilité. La loi de 2006 sur le développement durable, la loi sur la qualité de l'environnement de 2018, la stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, la feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 sont les principaux constituants de cette vision d'un Québec durable et prospère. Or, dans les faits, on observe qu'une césure entre développement économique et développement durable est encore bien présente dans la pensée, mais également dans les formes d'accompagnement et d'aides disponibles pour les entreprises. Cette fracture dans la façon de réfléchir le développement ralentit la progression des entreprises et des territoires à bien des égards dans l'atteinte d'objectifs de durabilité et de circularité qui permettraient par ailleurs de renforcer l'économie québécoise et de la positionner favorablement sur les marchés extérieurs.

Réduire cette fracture est pourtant possible en adoptant une vision holistique du développement économique et en considérant les liens intrinsèques entre atténuation des impacts environnementaux, préservation des ressources, innovation, bien-être sociétal et vitalité économique. Les derniers soubresauts mondiaux nous ont démontré que notre économie devait faire preuve de plus de résilience en montrant une fois de plus que la nécessité est mère de l'invention, mais surtout que nous pouvons compter sur nos entreprises et les acteurs socioéconomiques qui tissent le paysage économique québécois. L'exemple de la pandémie de COVID-19 qui a été l'occasion de revoir les approvisionnements pour la production et la distribution de gel hydroalcoolique; celui de la crise céréalière liée à la guerre en Ukraine qui a catalysé le surcyclage des drêches, et aujourd'hui la menace de hausse des tarifs douaniers exercée par nos voisins du Sud renforce l'idée de revoir la façon d'utiliser nos ressources et de produire. Sans plusieurs acteurs clefs, souvent passés sous le radar des ministères et décideurs, ces moments de crises auraient eu des dénouements tout autre. Il importe ainsi de sortir des modes de pensées classiques et de renforcer notre résilience en misant sur l'interconnexion entre plusieurs sphères souvent appréhendées en silo et la force de réseaux performants et agiles.

Il semble également important de mettre en exergue l'importance de la culture et du bien-être sociétal pour l'articulation d'une transition aussi importante et névralgique que celle vers l'économie circulaire. Outre l'accessibilité à certaines ressources clefs, la force de notre économie repose sur des savoir-faire, des expertises et une bonne dose d'agilité. Ces ressources peuvent croître et s'épanouir si on offre un cadre de vie et de développement adéquat à tous les citoyens. Santé, éducation, accès au logement et culture sont indissociables de la réussite économique du Québec. Dans un récit prospectif, nous pouvons tendre vers une économie québécoise forte déployée par une population d'entrepreneurs et de travailleurs qui ont choisi le Québec pour investir leur force de travail car ce dernier offre toutes les conditions propices à une vie épanouie.

LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE : SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS

La feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 (FREC) est le fruit d'un travail de concertation et de consultation d'envergure qui a été mené par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en collaboration avec RECYC-QUÉBEC de manière à susciter l'engagement de l'ensemble des parties prenantes¹. La FREC répond à l'objectif d'accélérer la transition vers l'économie circulaire en faisant du Québec un pôle d'innovation et d'excellence dans ce domaine. Pour ce faire, elle cible tous les ministères et organismes assujettis à la Loi sur le développement durable, par l'entremise de leurs politiques publiques, de leur mission et de leur plan stratégique, de leurs parties prenantes et leurs clientèles². Un plan de mise en œuvre (PMO) 2025-2028, actualisé aux quatre ans, devra être adopté d'ici le 31 mars 2025 afin de cibler les actions précises retenues par les ministères et les organismes et les éléments suivants qui en découlent :

- Les étapes clés de leur mise en œuvre;
- Les cibles visées ou les résultats attendus;
- Les budgets attribués, le cas échéant.

Cette première mouture de la FREC et du PMO est d'une importance majeure dans l'histoire économique du Québec. Il s'agit d'un premier jalon concret pour propulser et incarner la vision de durabilité de manière transversale, dans l'ensemble des compétences qui incombent au gouvernement provincial. Il s'agit d'une opportunité unique de travailler de concert sur des enjeux transversaux et sectoriels clairement identifiés.

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement du Québec mise sur le déploiement de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire en **dotant le plan de mise en œuvre 2025-2028 d'un budget significatif et cohérent avec l'ampleur de la tâche à accomplir.**

¹ 40 ministères et organismes ainsi que 63 organisations externes (OBNL, institutions d'enseignement, milieu de la recherche, secteur privé et citoyens)

² [Feuille de route gouvernementale en économie circulaire](#)

SYNERGIE QUÉBEC : UN LEVIER POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Au Québec, l'économie circulaire peine à intégrer les entreprises et le modèle de consommation. Certains États, comme la France et même la Chine, ont déjà légiféré en matière d'économie circulaire. Et puisqu'elle concerne l'ensemble de la chaîne de valeur, l'économie circulaire est un des moyens les plus concrets pour tendre vers un développement économique durable.

Là où les innovations technologiques ne suffisent plus à initier le changement, la symbiose industrielle propose des innovations organisationnelles pour mobiliser les acteurs et catalyser la transition.

UN RÉSEAU NÉVRALGIQUE ÉTABLI

Au Québec, ce n'est pas une mais bien 20 symbioses industrielles qui desservent la quasi-totalité des régions. Ce réseau compte près de 60 conseillères et conseillers aux entreprises, des agents de changement sur le terrain. Associées au départ à la gestion des matières résiduelles, les symbioses industrielles ont pris du galon en accompagnant les PME, privées comme d'économie sociale, de tous secteurs ainsi que les différents paliers locaux, supralocaux et les territoires dans le déploiement de différentes stratégies de l'économie circulaire. Aujourd'hui, ce sont de véritables moteurs de développement économique durable qui ont uni leurs forces pour structurer un réseau d'accompagnement et une communauté de pratique dédiés à l'accompagnement des entreprises et territoires dans la transition vers l'économie circulaire.

Les membres du Réseau Synergie Québec sont au contact de milliers d'entreprises à travers la province et collaborent avec une panoplie d'acteurs socioéconomiques. Couplé à une capacité d'action rapide, leur ancrage territorial permet une connectivité sans égal à des écosystèmes locaux et nationaux. De plus, la transition étant leur cœur de métier, les contextes d'instabilité sont ceux où ils peuvent déployer toute leur agilité pour les accompagner dans le changement. À titre d'exemple, lors de la pandémie, à la demande de leurs partenaires des différents paliers gouvernementaux, les symbioses ont agi comme instances de première ligne pour aider les entreprises à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement alors que les voies classiques étaient interrompues. Les changements réglementaires ne leur échappent pas non plus, les conseillers et conseillères du Réseau

LA SYMBIOSE INDUSTRIELLE STRATÉGIE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La symbiose est un réseau d'organisations maillées entre elles par des échanges appelés des synergies, des relations d'affaires et de collaboration.

Ces synergies concernent tous les types de ressources : approvisionnements alternatifs matières résiduelles, énergie, mines urbaine, équipements sous-utilisés, expertises, etc. À l'image des écosystèmes naturels où aucune ressource n'est perdue, la symbiose vise une gestion optimale des matières dans les systèmes industriels pour une réduction du gaspillage.

Synergie Québec sont ainsi des facilitateurs incontournables lorsqu'il s'agit de faire percoler vers les entreprises l'information quant aux nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'environnement, à la gestion des matières résiduelles et tout récemment quant à la modernisation de la collecte sélective.

Reconnue et appuyée par de nombreux partenaires issus des milieux du développement économique, de la recherche collégiale et universitaire, de la gestion des matières résiduelles et des différents paliers gouvernementaux, la Communauté Synergie Québec est active aux quatre coins du Québec, de la Côte-Nord à l'Outaouais et ses objectifs se reflètent dans les politiques et stratégies gouvernementales (Loi et Stratégie gouvernementales de développement durable, Feuille de route gouvernementale en économie circulaire, Plan pour une économie verte, etc.). La confiance est par ailleurs bien établie entre plusieurs ministères, organismes et les symbioses industrielles. Elle l'est tout autant du côté de entreprises. Cette confiance est une œuvre sur le long terme qu'il ne faut pas négliger dans les processus de gestion du changement chez les entreprises. Elle représente un facteur clef pour l'atteinte des cibles nationales en termes de transition vers l'économie circulaire et peut contribuer concrètement à faire cheminer les entreprises vers de nouvelles pratiques d'approvisionnement local. La consolidation de partenariats et l'innovation pour soutenir l'émergence de nouvelles filières locales et vertes sont au cœur de la force de travail déployée sur le terrain par le réseau Synergie Québec.

RETOMBÉES	Économiques	Techniques	Environnementales	Sociales
	Diminution des coûts en matières premières	Amélioration des pratiques par des technologies plus propres	Atteinte des objectifs nationaux de gestion des matières résiduelles	Resserrement des liens d'affaires avec les entreprises et les organismes locaux
	Augmentation des revenus par la vente de matières	Optimisation de la gestion des matières résiduelles par leur mise en valeur	Réduction de l'exploitation de matières premières et préservation des ressources naturelles	Meilleur dialogue avec les parties prenantes
	Diminution des coûts disposition des matières résiduelles	Développement de nouveaux produits à contenu recyclé	Allongement du cycle de vie des ressources	Bonification de l'image corporative et de l'acceptabilité sociale
	Nouveaux partenaires d'affaires	Développement de nouvelles filières de mise en valeur et procédés	Diminution des gaz à effet de serre	Sensibilisation au développement durable
	Meilleure gestion des risques et des opportunités		Conformité réglementaire	
	Augmentation des ramifications du tissu industriel	Augmentation de l'innovation	Réduction des impacts	

Le réseau que Synergie Québec est névralgique pour le Québec par son action et sa portée sur le terrain. Il l'est également sur le plan de l'innovation en économie circulaire par sa connexion à des réseaux internationaux de praticiens et chercheurs et sa capacité à déployer des projets pilotes avec les entreprises et territoires pour l'adoption de nouvelles stratégies de circularité.

En 2021, six symbioses industrielles se sont jointes pour créer le consortium [ÉFC Québec](#) et déployer le premier projet pilote québécois autour de la stratégie de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. 20 entreprises ont pris part au projet pour tester comment intégrer cette stratégie à leurs modèles d'affaires. Les résultats de cette initiative soutenue financièrement par le gouvernement du Québec via le programme Action Climat sont éloquentes et documentés :



- Montée en compétences des conseiller.res dans un but de transfert d'expertise au réseau Synergie Québec
 - Accompagnement de 20 entreprises dans un changement majeur de trajectoire,
 - Mobilisation de partenaires scientifiques et praticiens des deux côtés de l'Atlantique
- Création d'outils de transfert aujourd'hui accessibles en ligne et diffusion.³

Capsules vidéos



Créer de la valeur autrement



Coopérer pour créer des solutions



Plus qu'un programme, un véritable parcours



Cheminier vers une économie durable



Le vent tourne



Le leviers de l'EFC, Accélérateur de croissance

L'ensemble des outils créés par ÉFC Québec est disponible au lien suivant : [Ressources - EFC Québec](#)

³ [EFC Québec - économie de la fonctionnalité et de la coopération](#)

La précarité des financements et le mode de subvention par projets met cependant constamment en péril chacun des membres du réseau, et par conséquent, la capacité du Québec à s'engager dans la transition vers l'économie circulaire à une cadence souhaitable. Le fonctionnement par appels à projets cause une incertitude financière dans les organisations porteuses, limite le déploiement de projets structurants à plus long terme, crée un exode d'expertise et des bris de services auprès des entreprises. RECYC-QUÉBEC, via ses deux appels à projets en économie circulaire, a contribué au développement de plusieurs initiatives, mais tous n'ont pu en bénéficier. Pour assurer la survie de ce réseau unique au Canada, déjà bien ancré sur le terrain et à la réputation solide, il est impératif de lui assurer un financement structurant à plus long terme.

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement du Québec s'appuie sur le réseau d'expérience de praticiens en économie circulaire que constitue la Communauté Synergie Québec en investissant **15 M\$ sur cinq ans**, entre 2025 et 2030, **afin d'assurer la pérennité des postes des soixante conseiller.es pour l'accompagnement des entreprises et territoires dans leur transition vers l'économie circulaire.**

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN MAILLON FORT DE LA TRANSITION

L'économie sociale s'est imposée au cours des dernières décennies comme un maillon fort de la transition socio-écologique et plus récemment pour la transition vers l'économie circulaire. Nombre de cas documentés à l'international, mais également au Québec, montrent l'importance

Pourquoi jumeler l'économie sociale et l'économie circulaire ?

L'économie sociale et l'économie circulaire partagent des principes communs, dont :

un ancrage territorial fort

une recherche d'impacts positifs

une dynamique collaborative

TIESS. (2023). Une introduction à l'économie sociale et circulaire.



cruciale des organismes à but non lucratif et des entreprises d'économie sociale pour ouvrir la voie à de nouvelles pratiques ainsi qu'à de nouveaux créneaux d'affaires. Au cours des cinq dernières années, l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), avec le soutien financier de partenaires tel que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la Ville de Montréal a mené des études et projets qui ont permis la documentation d'initiatives conjuguant économie sociale et circulaire. Le TIESS a également tenu des activités de transfert de bonnes pratiques qui ont fédéré un bon nombre d'entreprises et de partenaires pour éviter certains écueils et ainsi accélérer le passage vers l'économie circulaire.⁴

Tous ces ouvrages ont démontré que les entreprises d'économie sociale, par leur mission d'impact, agissent comme des précurseurs dans des secteurs où les profits ne sont pas toujours évidents de prime abord, intervenant ainsi en amont des organisations à but lucratif. Elles génèrent de l'innovation et de l'intérêt dans des secteurs d'activités jugés auparavant peu ou non-attractifs. Elles créent des emplois, contribuent à structurer des filières d'activités et permettent de remettre en circulation des ressources là où les filières traditionnelles ne suffisent pas à la tâche. Elles agissent ainsi comme les chaînons manquants pour circulariser notre économie, tout en créant énormément de valeur sociétale, particulièrement en région, soit par leur mission d'insertion ou par leurs bénéfices qu'elles réinjectent dans des causes ou initiatives locales. Les entreprises d'économie sociale constituent un maillon essentiel et fort de la transition vers l'économie circulaire, et ce à travers le Québec et dans différents secteurs jugés prioritaires comme la construction, les textiles, les plastiques et le bioalimentaire.

⁴ [Économie sociale et économie circulaire - TIESS](#)

Au Québec, les filières de réemploi dépendent en grande partie des entreprises d'économie sociale et un intérêt ainsi qu'un soutien particuliers se doit de leur être apporté afin de renforcer leurs activités. Ceci aura pour effet la création et le maintien d'emplois à travers la province, la réduction de la dépendance aux importations pour plusieurs ressources critiques, le développement d'expertises transférables et répliquables à l'échelle du Québec ainsi que l'atténuation de notre empreinte environnementale globale. L'intervention du gouvernement du Québec est ici importante afin de faciliter la régionalisation de la valorisation des matières, ou du moins l'intégration des entreprises d'économie sociale aux différentes filières soumises à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). La Communauté Synergie Québec joue un rôle de premier plan pour la création et la pérennisation de ces filières ancrées dans les régions et les territoires et elles sont souvent dépendantes, à leurs débuts, des entreprises d'économie sociale. Les ressourceries, centre de valorisation de matériaux de construction, friperies, entreprises de reconditionnement de matériel informatique, entreprises de nettoyage de contenants, centres de récupération et de tri et organisations de transformation alimentaire pour des produits « moches » ne sont que quelques exemples d'initiatives d'économie sociale porteuses pour la transition vers l'économie circulaire et la sécurisation de nos ressources.

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement du Québec facilite la mise en place de conditions favorables à la transition vers l'économie circulaire **en soutenant stratégiquement et financièrement les entreprises d'économie sociale qui jouent un rôle clef dans cette nouvelle économie.**

DES DONNÉES ET INDICATEURS POUR BIEN PILOTER LA TRANSITION

L'économie circulaire représente un moyen de rompre avec un système économique linéaire aujourd'hui reconnu comme impossible à soutenir dans le long terme. La phase de transition que nous vivons actuellement appelle ainsi à mesurer tout progrès qui pourra être fait pour circulariser notre économie. Ceci implique de se doter d'indicateurs et de structures pour récolter les données nécessaires pour piloter la transition. La Communauté Synergie Québec travaille déjà depuis plus d'une décennie sur la notion de mesure d'impact par l'accompagnement des entreprises. Une série d'indicateurs est d'ores et déjà utilisée pour mesurer les retombées de l'implantation de stratégies d'économie circulaire dans les entreprises et sur les territoires. Les retombées économiques, environnementales et sociales sont ainsi mesurées et compilées à l'échelle d'une symbiose, mais également à l'échelle des territoires où opèrent les membres de la Communauté Synergie Québec. Ceci permet à des partenaires clefs que sont les entités de développement économique, les municipalités et municipalités régionales de comtés (MRC) ainsi qu'à RECYC-QUÉBEC d'avoir un portrait plus juste de l'avancée de l'économie circulaire au sein des entreprises du Québec année après année. La gestion des budgets et des opérations des membres de la Communauté Synergie Québec en est axée sur les résultats : elle met ainsi en place des actions qui sont suivies et ajustées dans le but d'atteindre des résultats et impacts concrets.

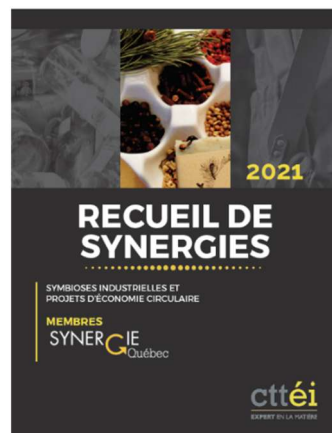
À titre d'exemple, voici quelques-uns des impacts générés par 420 synergies réalisées entre 2016 et 2019 dans 13 symbioses québécoises.



Synergie Québec représente un réel laboratoire où sont étudiées les relations complexes entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux et où sont mesurées les retombées des stratégies mises en place. Il s'agit d'un espace pour cocréer des outils uniques et opérationnels pour mieux piloter la transition grâce à la mesure des efforts consentis par les entreprises. Les nombreux cas d'étude créés par la Communauté Synergie Québec représentent un apport considérable au milieu de la recherche universitaire car ils

sont documentés, chiffrés, mais également vécus. Autrement dit, les conseillers et conseillères du Réseau Synergie Québec sont souvent interpellés pour présenter ces cas dans des contextes variés, pour tisser des ponts entre les entrepreneurs et le milieu de la recherche ou même agir à titre d'encadreurs de stages ou de facilitateurs pour les étudiants désireux d'intégrer une entreprise.

Plusieurs ouvrages, des recueils de synergies, ont été produits au cours des dernières années afin de vulgariser et transférer des exemples concrets vers des publics variés. Ces recueils ne représentent qu'un échantillon des milliers d'entreprises accompagnées chaque année par les membres de la Communauté Synergie Québec.



Ces recueils témoignent des résultats (synergies) réalisés par les différentes symbioses et leurs impacts et sont téléchargeables en ligne gratuitement <https://synergiequebec.ca/documentation>

Toutes les données d'impact dont il est ici question seront de plus en plus en demande lorsqu'on pense aux cadres que sont la Loi sur le développement durable et le plan de mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en économie circulaire qui est à venir sous peu. Or, mettre en place ces indicateurs, réaliser l'accompagnement pour assurer une progression des entreprises, collecter les données et réaliser le calcul d'impact puis compiler les résultats pour faire parler ces données à différentes échelles représente un travail colossal et nécessite des expertises et des moyens techniques importants.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement du Québec reconnaisse l'importance de la mesure et des indicateurs dans l'atteinte des cibles nationales en termes de développement durable et d'économie circulaire par l'octroi d'un financement de **2,5 M\$ sur cinq ans**, entre 2025 et 2030, **pour la production d'indicateurs d'impact annuels de la Communauté Synergie Québec.**

FORMER POUR CONNAÎTRE ET AGIR

Les porteurs de symbioses industrielles travaillent toujours en étroite relation avec les instances de développement économique local, les municipalités et les MRC. Ce rapprochement est important et permet de faire percoler de précieuses informations pour l'accompagnement des entreprises et la mise en place de mesures de développement local. Au cours des 15 dernières années, la Communauté Synergie Québec a organisé et participé activement à la mise sur pied de multiples initiatives de sensibilisation afin de faire connaître l'économie circulaire et ses rouages à un public d'entreprises et d'accompagnateurs. Cette sensibilisation a porté fruit, or il est aujourd'hui impératif de consentir des efforts de formation auprès des dirigeants et des employés de ces instances, ceci afin de générer une autonomisation des paliers municipal et supralocal. En effet, il importe que ces instances puissent comprendre comment reconnaître et articuler l'économie circulaire à leur échelle, sur leur territoire et selon les compétences qui leurs sont conférées. À l'heure actuelle, il existe encore un grand fossé entre l'état actuel des connaissances et celui souhaité. La Communauté Synergie Québec est souvent sollicitée pour réduire ce fossé, en a les compétences et reconnaît la bonne volonté des territoires et instances qui l'interpellent.

La Communauté Synergie Québec souligne ici l'importance stratégique que revêt la formation de ces acteurs pour que la transition vers l'économie circulaire puisse se faire de manière cohérente et sur l'ensemble du territoire québécois. Elle souligne également que le caractère appliqué de la formation et son adaptation aux différentes réalités régionales est un élément qu'elle considère tout aussi important.

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement du Québec reconnaisse le caractère stratégique de l'économie circulaire pour le déploiement d'une économie résiliente dans un contexte de raréfaction des ressources et d'instabilité politique en soutenant à hauteur de **5 M\$ sur cinq ans**, de 2025 à 2030, la Communauté Synergie Québec **pour le développement et la livraison de formations aux instances de première ligne en développement économique ainsi qu'aux paliers local et supralocal.**

MISER SUR UN RÉSEAU NÉVRALGIQUE POUR ÉVITER DES DÉDOUBLEMENTS DE SERVICES

La Communauté Synergie Québec regroupe 20 symbioses industrielles réparties à travers le Québec, ce qui représente près de 60 conseillères et conseillers sur le terrain. Lors de la mise sur pied du Fonds Écoleader en 2019 par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, un appel à organismes porteurs a été lancé afin d'avoir un agent du Fonds dans chacune des régions administratives du Québec. Ce sont 18 organisations d'horizons variés qui ont été recrutées pour porter le mandat de manière régionale : organismes de développement économique, conseils régionaux de l'environnement, sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centres d'aides aux entreprises (CAE), chambres de commerce, etc. Un réseau a donc été constitué *ex nihilo* dans le but d'accompagner les dépôts de projets au programme de soutien financier du Fonds Écoleader.

Bien que le programme de soutien financier ait été et soit toujours judicieux, la création d'un nouveau réseau, en parallèle du réseau Synergie Québec a été plus inefficace que le contraire. En effet, l'arrivée des agents Écoleader est venue fragiliser la dynamique en créant une certaine confusion auprès des entreprises quant à la nature des services entre les deux réseaux parallèles. Le financement des agents Écoleader aurait pu être investi dès le départ dans le réseau Synergie Québec, déjà en place depuis de nombreuses années et bien ancré sur les divers territoires. La communauté de pratique Synergie Québec étant déjà établie, ceci aurait facilité le lien avec les entreprises, mais également la gestion des données et la reddition de comptes. Si l'aide financière et technique est nécessaire à la transition vers l'économie circulaire, il apparaît cependant important de compter sur un réseau déjà en place pour faciliter les liens avec les entreprises et éviter les dédoublements qui nuisent à la transition.

RECOMMANDATION 6

Que le gouvernement du Québec **évite les dédoublements de services** en créant des réseaux de soutien parallèles, à l'instar du réseau de conseillers du Fonds Écoleader dont **le mandat d'accompagnement des entreprises peut être porté par un réseau déjà établi, soit la Communauté Synergie Québec.**

CONCLUSION

La Communauté Synergie Québec souhaite continuer à œuvrer auprès des entreprises, paliers local et supralocal ainsi que des territoires pour faciliter, outiller et autonomiser les efforts de transition vers l'économie circulaire. Forte des expertises conjuguées de ses membres et de son réseau déployé à travers le Québec, elle est fière de faire partie des artisans d'une économie nouvelle en s'inscrivant en continuité avec les cadres et balises dont s'est dotés le gouvernement du Québec. Consciente que les besoins en accompagnement sont croissants étant donné le contexte géopolitique actuel et la raréfaction des ressources, la Communauté Synergie Québec se positionne comme un partenaire clef pour relever les défis que représente la gestion du changement de pratiques relatifs à l'économie circulaire. Pour relever ces défis et continuer à innover et faire progresser le Québec, la Communauté Synergie Québec a besoin d'un soutien stratégique et financier à la hauteur des ambitions de la feuille de route gouvernementale en économie circulaire.

Les recommandations formulées dans ce mémoire visent à renforcer la capacité d'action de la Communauté Synergie Québec pour l'accompagnement des entreprises et des territoires, la formation des intervenants économiques et des paliers municipal et supralocal, ainsi que la production d'indicateurs clefs pour mieux piloter la transition à l'échelle nationale. Elles s'inscrivent en continuité avec la FREC et soutiennent son rôle fondamental ainsi que celui de l'économie sociale pour une économie prospère et durable. Bref, supporter cette communauté permettra au gouvernement québécois d'atteindre une grande partie de ses objectifs et d'en rendre compte.

Le réseau des symbioses pour l'économie circulaire au Québec

Synergie Québec est dédié au développement des symbioses industrielles et territoriales au Québec

ctt*éi* CENTRE DE TRANSFERT TECH EN ÉCOLOGIE INDUSTRIE

 Cité de l'Innovation Centre-du-Québec En savoir plus >	 Économie circulaire Saguenay-Lac-Saint-Jean Saguenay-Lac-Saint-Jean En savoir plus >	 Innovation circulaire Mauricie En savoir plus >	 Montérégie Circulaire Montérégie En savoir plus >
 Montérégie Circulaire Pierre-De Saurel Montérégie En savoir plus >	 Symbiose agroalimentaire Montérégie Montérégie En savoir plus >	 Symbiose Haut-Richelieu Montérégie En savoir plus >	 Symbiose industrielle Drummond Centre-du-Québec En savoir plus >
 Symbiose Laval Laval En savoir plus >	 Symbiose Ville de Québec Capitale-Nationale En savoir plus >	 Synergie 138 Côte-Nord En savoir plus >	 Synergie Bas-Saint-Laurent Bas Saint-Laurent En savoir plus >
 Synergie Bellechasse-Etchemins Chaudière-Appalaches En savoir plus >	 Synergie Économique Laurentides Laurentides En savoir plus >	 Synergie Estrie Estrie En savoir plus >	 Synergie Haute-Yamaska Estrie En savoir plus >
 Synergie Jamésie Nord-du-Québec En savoir plus >	 Synergie Lanaudière Lanaudière En savoir plus >	 Synergie Montréal Montréal En savoir plus >	 Synergie Outaouais Outaouais En savoir plus >

À PROPOS DE SYNERGIE QUÉBEC

À l'inverse de pays comme la France, où l'économie circulaire a été initiée par la classe politique, la transition s'est ici d'abord amorcée sur le terrain dès 2008 avec la création des premiers projets de symbiose industrielle. À une époque où ces démarches ne trouvaient écho dans aucun programme de financement, des agents de développement économique visionnaires ont réussi à rassembler leur écosystème d'affaires autour d'objectifs régionaux et communs d'optimisation des ressources.

Ces territoires se sont ainsi dotés de nouveaux outils pour développer des zones industrielles et des territoires plus résilients, où les entreprises pouvaient créer des synergies d'affaires axées sur la gestion de leurs ressources. Lier les métabolismes des entreprises et des territoires les uns aux autres, voilà ce que propose la symbiose. Cette innovation a permis d'optimiser l'utilisation des ressources de façon collaborative, collectivement, plutôt qu'individuellement. Ce renversement n'est pas anodin et marque un changement dans les perceptions et dans les automatismes des organisations.

Aujourd'hui forte de l'alliance entre ses 20 membres et le Centre de transfert technologique en écologie industrielle, la Communauté Synergie Québec, qui regroupe près de 60 conseillères et conseillers, est un véritable réseau de développement économique durable qui déploie les efforts nécessaires sur le terrain pour que la transition vers l'économie circulaire devienne une réalité pour nos entreprises et territoires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Émilie Dupont

Conseillère, Stratégies en économie circulaire et économie de la fonctionnalité et de la coopération / EFC Québec, SADC du Kamouraska
Déléguée générale Communauté Synergie Québec

edupont@sadckamouraska.com

Claude Maheux-Picard

Directrice générale, Centre de transfert technologique en écologie industrielle

claudemaheuxpicard@cttei.com

Melissa Stoia

Experte associée à la Communauté Synergie Québec, Stratégie et économie circulaire / EFC Québec

melissa.stoia@icloud.com